

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

la procédure parlementaire—s'est fait attraper par la queue,...

**M. Fox:** Surveillez votre langage.

**M. Crosbie:** ... qu'il a perdue lorsque le député de Calgary-Centre a attiré l'attention de la présidence sur cette façon illégale de procéder. C'est vous-même, monsieur l'Orateur, qui représentez la présidence. Cette partie du bill a donc dû être changée. Cependant, dans son intervention au sujet de cette partie du bill, le ministre des Finances a dit ceci, comme on peut le voir à la page 6284 du hansard:

... la stratégie budgétaire qui consiste à réduire progressivement le déficit.

C'est à en rire, monsieur l'Orateur. Cela revient à dire que plus, c'est moins et que moins, c'est plus. Le déficit du ministre, qui, selon lui, atteint aujourd'hui 14.2 milliards de dollars, dépasse de 3 milliards celui que nous aurions eu si les résultats des élections avaient été différents le 18 février dernier. Comment la stratégie budgétaire peut-elle réduire petit à petit le déficit? Je dis sans hésiter que le déficit ne va pas baisser, bien au contraire. Il ne diminuera pas. Pourquoi, puis-je demander aux députés? Tout simplement parce que le ministre des Finances n'a pas le courage ni le cran d'imposer pour les trois ou quatre prochaines années, un régime qui permette de réduire ce déficit. J'y reviendrai tout à l'heure.

Ce bill comporte une nouvelle entourloupette. Pour le reste, je laisse au ministre des Finances la responsabilité de ses paroles, parce que je ne veux pas m'abaisser à jouer l'histriion cet après-midi à la Chambre. Ses remarques ne méritent pas que je m'y attarde. Je vais plutôt m'intéresser au véritable ministre des finances, qu'on nomme je crois le ministre d'État aux finances. Il s'appelle M. Bussières. Quel que soit son titre, il vaut deux fois le ministre des Finances. Il s'y connaît deux fois plus. Le premier jour du débat, le 30 janvier, il a pris la parole pour signaler que le bill présente quelque chose de nouveau, qu'il vise à permettre au gouvernement d'emprunter 14 milliards de dollars. Le 17 juillet 1980, nous avons autorisé le gouvernement à emprunter 12 milliards de dollars. Mais 12 milliards pour une période de six mois ne suffisent pas au gouvernement actuel. Il veut 14 milliards de plus. Il y a une nouvelle astuce. Le pouvoir d'emprunt à l'égard d'une partie de cette somme—3 milliards de dollars—ne prendra pas fin avec l'année financière 1981-1982, mais sera reconduit. Les bills précédents concernant les pouvoirs d'emprunt renfermaient une disposition aux termes de laquelle le pouvoir d'emprunt devait prendre fin en même temps que l'année financière. Le présent bill vise l'année financière 1981-1982, soit du 1<sup>er</sup> avril 1981 au 31 mars 1982. Cependant, le ministre d'État chargé des Finances (M. Bussières) a déclaré, comme on peut le lire à la page 6741 du hansard:

La marge de \$3 milliards pour imprévu ainsi sollicitée est conforme à la marge prévue et considérée comme utile au cours des dernières années.

Autrement dit, le gouvernement veut pouvoir disposer à perpétuité, après la fin du prochain exercice financier, de 3 milliards de dollars pour les imprévus. Mais quelle sorte d'imprévus peuvent donc bien exiger des crédits de 3 milliards de dollars? Qu'est-ce qu'un milliard, nous dit le gouvernement actuel. Qu'est-ce que 3 milliards? Si son incurie est telle, ou encore si ses initiatives économiques sont si nuisibles qu'il lui faut prévoir 3 milliards pour des imprévus auxquels il ne peut déjà faire face grâce à ses pouvoirs d'emprunt de 14 milliards de dollars, alors le gouvernement devrait revenir à la Chambre

et lui dire ainsi qu'à la population canadienne: «Nous avons un besoin urgent de 3 milliards de dollars; il s'agit d'une urgence.» Quelle autre raison le ministre peut-il bien avoir de demander ces pouvoirs extraordinaires? A la même page du hansard, il ajoute:

Par contre, si le dollar canadien subissait d'autres fléchissements, le gouvernement pourrait devoir emprunter des devises pour renflouer ses avoirs officiels de devises, épuisés en raison des opérations de change.

Le ministre a dit plus tôt que le gouvernement n'avait que 11 milliards de dollars à emprunter sur les marchés financiers en 1981-1982. C'est là tout ce que le gouvernement avait à faire emprunter, compte tenu du budget qui a été présenté à la Chambre. Le gouvernement prélèvera les 3.2 autres milliards de la caisse de retraite et d'autres sources sans avoir à emprunter sur les marchés publics. Le ministre dit que le gouvernement n'aura qu'à emprunter 11 milliards de dollars l'an prochain, mais il demande 14 milliards de dollars par le présent bill et il demande que le pouvoir d'emprunter soit encore valable pour trois de ces milliards après le 31 mars 1982, afin que le gouvernement n'ait pas à recourir à la Chambre en cas d'imprévu. Quel imprévu? Le ministre d'État (Finances) craint un fléchissement du dollar canadien. Il vend la mèche. Compte tenu des grandes ressources de notre pays, le dollar canadien devrait se redresser au lieu de fléchir. Si notre politique économique était saine et cohérente, la valeur de notre dollar monterait en flèche. Au lieu de valoir seulement 83 ou 84 cents, il aurait remonté au niveau du bon vieux «Diefendollar», c'est-à-dire un dollar de 92.5 cents que les libéraux reprochaient à M. Diefenbaker. Voici une photo de notre prédécesseur, le ministre des Finances de l'époque, Donald Fleming. J'ai en main un «Diefendollar». On se servait de cela, dans les années 60, pour se moquer du gouvernement. Le «Diefendollar» qui valait 92.5 cents paraît assez intéressant aux Canadiens à l'heure actuelle. Ils frissonnent et tremblent parce que le dollar vaut actuellement de 83 à 84 cents et que le gouvernement veut obtenir 3 milliards de dollars en guise de fonds d'urgence parce qu'il devra peut-être bien aller fureter sur les marchés internationaux pour emprunter 3 milliards ou davantage cette année afin de soutenir le dollar canadien. Les députés pourraient demander pourquoi. Je leur donne la réponse: c'est parce que la nouvelle politique économique du gouvernement dans le domaine de l'énergie fait chuter le dollar canadien. Elle entraîne un exode de capitaux. Elle décourage les hommes d'affaires. Elle produit le contraire de l'effet recherché. Voilà pourquoi le gouvernement a besoin de 3 milliards.

Nous nous opposons à l'octroi de ces 3 milliards. Nous nous opposons complètement à ce projet de loi prévoyant un pouvoir d'emprunt et à cette tentative d'obtenir un fonds d'urgence de 3 milliards. Nous refusons d'accorder un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars à ce gouvernement qui court à la faillite. S'il avait une politique économique, s'il avait du courage, de la sagesse et du cran, même si nous pensions que le gouvernement n'était pas bien dirigé, nous voterions pour lui, mais nous ne voterons pas pour les politiques économiques et financières du gouvernement qui ressemblent à une bouillie amorphe et graduelle. Nous n'accorderons pas au gouvernement le pouvoir d'emprunter ni un cent, ni un dollar, ni un milliard de dollars, ni 14 milliards de dollars et encore moins 3 milliards de dollars pour parer à des dépenses imprévues. Le plus grand impondérable qui pourrait se produire au Canada